

SOMMET EUROPEEN

26 novembre 2026

Budget de l'UE : Bruxelles (étonnamment) à l'écoute des attentes de la France

La nouvelle proposition budgétaire du président du Conseil européen António Costa, jugée favorable à Paris, est perçue comme décevante par l'Elysée, dont la colère affichée est en partie « feinte » face à ce qui s'apparente plutôt à un compromis, selon Yves Bertoncini.

Yves Bertoncini

Ce qu'il faut en retenir :

- La taxe européenne de 3 % sur le chiffre d'affaires des géants du numérique, relancée par Costa, se heurte à des résistances internes (perte de recettes potentielles pour les États) et surtout à l'hostilité croissante de Washington sous Trump ; elle serait en outre largement répercutée sur les consommateurs et entreprises européens.

- La France occupe une position médiane dans les négociations : contributeur net, elle défend les dépenses « modernes » (compétitivité, sécurité) tout en restant attachée à la PAC et à la cohésion, qui absorbent près des deux tiers du budget ; ce qui lui confère un rôle de médiateur mais entretient aussi l'inertie budgétaire européenne.
- L'urgence d'un accord avant le Conseil européen de décembre relève davantage du contexte géopolitique que de l'échéance présidentielle française. Macron conserve une influence réelle grâce au poids diplomatique de la France et à son expérience, mais celle-ci est érodée par la dégradation des finances publiques et l'instabilité politique ; un successeur eurosceptique marginaliserait durablement Paris au sein de l'Union.

Atlantico : António Costa, président du Conseil européen, a présenté samedi une nouvelle proposition de budget européen pour 2028-2034. Plusieurs diplomates la jugent très favorable à Paris, mais l'Élysée l'a qualifiée de « très décevante ». Les 27 se retrouvent jeudi à Bruxelles. Comment lisez-vous ce texte : la France a-t-elle vraiment gagné, et la colère de l'Élysée est-elle sincère ou tactique ?

Yves Bertoncini : La nouvelle proposition de budget d'Antonio Costa se rapproche du compromis envisageable au regard des positions exprimées par les Etats-membres de l'UE, dont les représentants font classiquement « monter les enchères » avant les réunions au sommet.

Avec un peu plus de 200 milliards d'euros de moins par rapport au projet de la Commission (2000 milliards d'euros sur 7 ans), Antonio Costa semble donner satisfaction aux 6 pays ayant réclamé « plusieurs » centaines de milliards de baisse (Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède). En même temps, il propose par exemple de préserver les paiements directs des agriculteurs à hauteur d'environ 300 milliards d'euros, de largement augmenter les crédits dévolus à l'industrie de défense et suggère un petit report du remboursement de la dette post Covid (à hauteur de 10 milliards d'euros) – soit des orientations qui ont l'heur de plaire à Paris, dont la colère supposée est sans doute en partie feinte…
Dans ce contexte, le sommet informel de cette fin novembre a aussi pour objet d'évoquer le lancement d'un nouvel emprunt de 45 milliards d'euros en soutien de l'Ukraine. Il a surtout pour objectif de préparer les esprits aux compromis qu'il s'agira de sceller lors du Conseil européen des 17 et 18 décembre prochains, tout en prenant à témoin les opinions publiques et les acteurs les plus concernés.

La taxe européenne sur les géants du numérique a-t-elle des chances réelles d'aboutir, et quels risques ferait-elle peser sur la relation avec Washington ?

Yves Bertoncini : Le projet de taxe numérique de l'UE devrait surmonter les obstacles « internes » qui se dressent face à toutes les nouvelles « ressources propres » proposées pour financer le budget communautaire – à savoir priver les Etats-membres de recettes fiscales potentielles, même si elles auraient aussi pour effet de faire diminuer leurs contributions budgétaires directes au budget commun… Un tel projet de taxe numérique se trouve en outre confronté aux vives critiques de Washington, déjà perceptibles du temps de Joe Biden et qui sont devenues encore plus vives et agressives avec Donald Trump…

Ces éléments internes et externes explique pourquoi la Commission européenne n'a pas retenu la taxe numérique parmi les cinq nouvelles ressources propres qu'elle propose, et qui portent sur la taxation des émissions de carbone (internes ou extérieures), des déchets électroniques non recyclés, des droits d'accises sur le tabac ou encore du chiffre d'affaires des entreprises…
C'est donc Antonio Costa qui vient de décider de mettre en discussion le projet de taxation des grandes entreprises du numérique, à hauteur de 3% de leur chiffre d'affaires annuel net. D'une certaine matière, Joe Biden avait plus d'influence que Donald Trump car il se comportait en allié, y compris en Ukraine, alors que le Président actuel multiplie les outrances et les oukases contre les Européens, qui pourraient peut-être plus aisément passer à l'acte… Gardons cependant à l'esprit que ces taxes seraient largement répercutées sur les consommateurs européens, particuliers et entreprises, qui recourent largement aux acteurs numériques américains – ce qui pourrait aussi refroidir les ardeurs des dirigeants européens, a fortiori en ces temps de regain inflationniste.

Pourquoi la France se retrouve-t-elle au point d'équilibre entre les deux camps qui s'opposent sur ce budget, et que dit ce compromis des priorités réelles de l'Union ?

Yves Bertoncini : Si la France a toujours fait partie des « contributeurs nets » au budget communautaire, c'est-à-dire des pays qui paient plus qu'ils ne reçoivent, elle s'est rarement rangée du côté des pays présentés comme « frugaux » (Allemagne, Pays-Bas, pays nordiques…), qui acceptent la solidarité financière mais veulent la cantonner dans des limites raisonnables (aucune contribution nette nationale ne dépasse à ce stade 0,5% du PIB) - tout en mettant l'accent sur les dépenses de compétitivité et de sécurité. Si les autorités françaises

proclament elles aussi leur soutien à ces dépenses présumées plus « modernes », elles sont de fait traditionnellement attachées aux deux politiques redistributives de l'UE qui mobilisent près des deux tiers de son budget, à savoir la politique agricole commune et la politique de cohésion territoriale – deux politiques prisées par les pays du Sud et de l'Est du continent.
Voilà qui donne à la France une position relativement médiane dans les négociations budgétaires européennes, au point de lui faire parfois endosser un rôle de médiation… Mais voilà qui explique aussi en bonne partie la relative inertie du budget de l'UE, dont les principaux bénéficiaires (agriculteurs et territoires) se mobilisent en masse pour conserver ce qu'ils reçoivent, alors que les nouveaux bénéficiaires potentiels des financements communautaires sont beaucoup moins prolixes et influents…

Quel est le poids réel de l'échéance présidentielle française dans cette négociation, et brandir le risque d'une victoire de Marine Le Pen ou de Jean-Luc Mélenchon peut-il suffire à arracher un accord ?

Yves Bertoncini : Les cadres financiers pluriannuels précédents ont pour la plupart fait l'objet d'un consensus politique un an avant leur entrée en vigueur, c'est-à-dire lors du dernier Conseil européen de l'année « n-2 » – ce serait donc en décembre 2026 pour le budget 2028-2034. Cela laisse en effet un an pour obtenir l'approbation du Parlement européen mais aussi et surtout pour préciser le contenu de l'ensemble des secteurs et programmes concernés, en les dotant des bases juridiques adaptées.

Il se trouve qu'une telle négociation se conclurait cette année peu avant l'élection présidentielle française, ce qui conduit l'Allemagne et les autres pays à devoir traiter avec les autorités nationales en place – sans nécessairement attendre les suivantes, dont l'identité est d'ailleurs bien incertaine…
L'empressement actuel à obtenir un consensus a moins à voir avec la situation politique française - ou d'autres élections nationales prévues en 2027 - qu'avec un contexte géopolitique adverse, qui appelle plus que jamais les Européens à ne pas se consumer dans des négociations picrocholines, mais plutôt à renforcer leurs moyens d'agir dans un monde dont ils ne sont plus le centre et où ils doivent mieux défendre ensemble leurs intérêts, y compris grâce à un budget renforcé.
Affaibli sur la scène nationale, Emmanuel Macron garde-t-il une vraie capacité d'influence à Bruxelles, et que pourra en conserver son successeur ?

Yves Bertoncini : Emmanuel Macron a largement contribué à façonner les politiques de l'UE depuis son élection en 2017, mais il arrive en fin de mandat et son influence est d'autant plus réduite que la situation économique et financière de la France s'est fortement détériorée, tandis que sa funeste dissolution a altéré sa capacité à être efficacement gouvernée… A titre d'exemple, il lui était par exemple beaucoup plus « aisé » de convaincre ses partenaires de lancer un grand emprunt commun face à la pandémie lorsque la situation budgétaire de la France semblait encore sous contrôle que de le faire face aux défis géopolitiques et technologiques actuels, compte tenu de la dégradation préoccupante des finances publiques hexagonales – que nos voisins n'ont guère envie de venir compenser…

Emmanuel Macron conserve cependant un poids important dans les négociations européennes, à la mesure du poids diplomatique et institutionnel de notre pays et de la riche expérience qu'il a acquise au regard de celle de ses homologues – c'est un peu le plus ancien dans le grade le plus élevé…
Son ou sa successeur(e) aurait les coudées plus franches pour gouverner si une majorité des députés le soutient, mais il ou elle héritera aussi de ce double héritage : sa dimension économique et financière le ou la plombera, sauf à faire l'objet d'un redressement net et vigoureux ; sa dimension diplomatique et institutionnel le ou la portera, en fonction de l'usage qui en sera fait.

Car il va aussi de soi que seul un Président pleinement engagé dans la fonctionnement et l'approfondissement de l'UE sera capable d'exercer une influence sur ses pairs et les pays voisins. Dans le cas où les Français choisiraient de porter au pouvoir un ou une Présidente eurosceptique, voire europhobe, ils limiteront fortement la capacité d'influence de la France au niveau européen et la cantonneront à un rôle d'opposant de l'intérieur, certes capable de bloquer nombre d'initiatives de l'UE, mais sans être en mesure de réorienter ses politiques – la transformant ainsi en Etat-membre marginal plutôt que central.

A PROPOS DES AUTEURS



Yves Bertoncini

Yves Bertoncini est consultant en Affaires européennes, enseignant à l'ESCP Business School et au Corps des Mines.